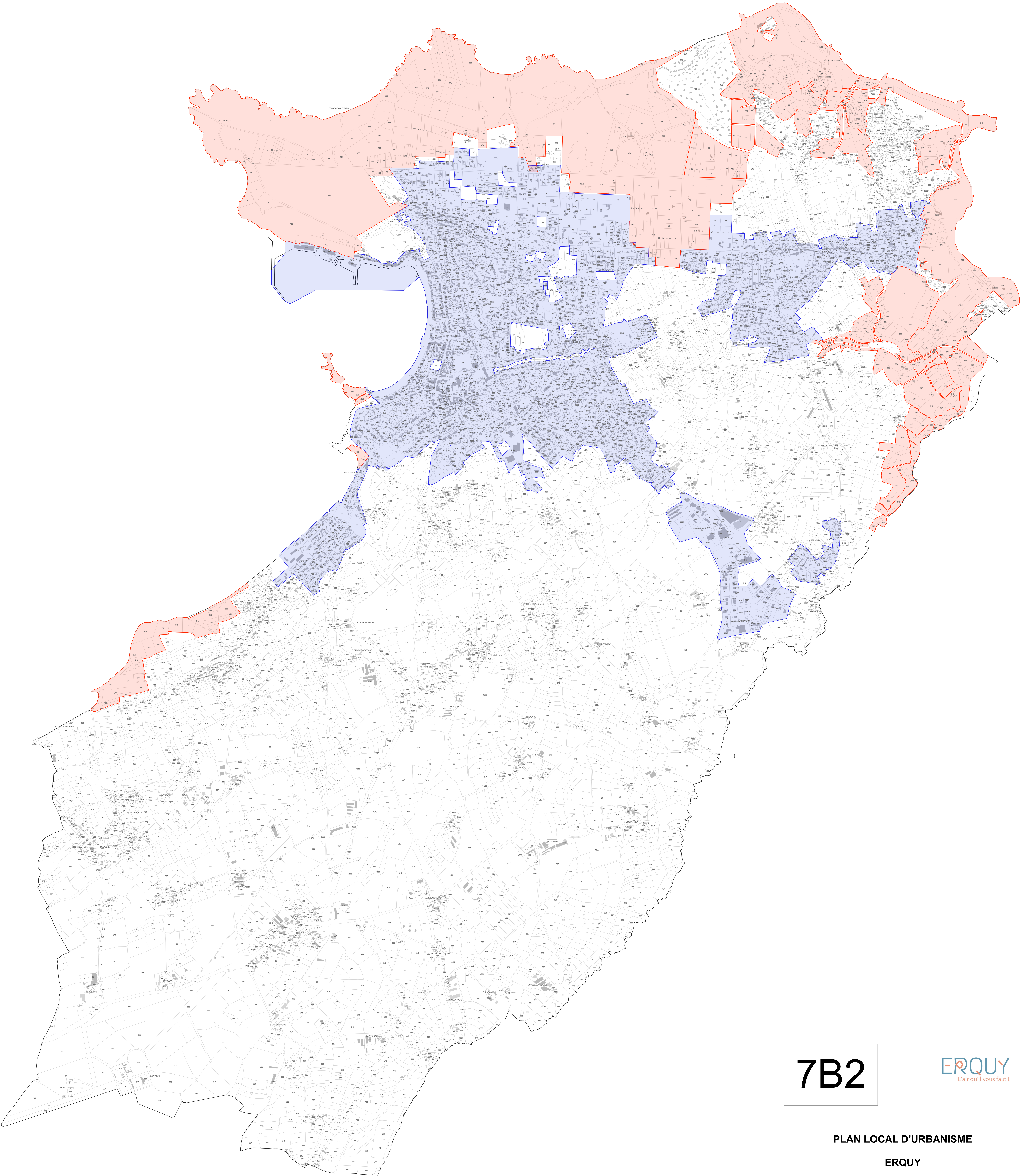




7B2



PLAN LOCAL D'URBANISME
ERQUY

PERIMETRES LIES AU DROIT DE PREEMPTION



Echelle : 1/8000 e

Zone de préemption du Département au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
Périmètre du Droit de Préemption Urbain (DPU) exercé par la Commune

Révision générale, arrêtée le : 18/12/2025
Révision générale, approuvée le :